



## Licence Humanités

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Humanités. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036858

**HAL Id: hceres-02036858**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036858>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Humanités

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Humanités

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140007238

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Université Paris Ouest Nanterre La Défense, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *Humanités* est une formation pluridisciplinaire, qui se décline en quatre parcours : *Humanités, lettres et sciences humaines, Humanités classiques, Humanités et arts du spectacle* et *Humanités, droit, économie et gestion*.

Le parcours *Humanités, lettres et sciences humaines* est ouvert à l'enseignement à distance (EAD) et est construit autour de quatre pôles d'enseignements : histoire, littérature, langues (anciennes et vivantes), philosophie. Le parcours *Humanités classiques* peut être assimilé à un parcours de *Lettres classiques*.

La licence *Humanités* n'est pas un diplôme professionnalisant, mais ouvre sur les débouchés professionnalisants de nombreux masters. Chacun des parcours permet en effet, de plein droit, une poursuite d'études dans un master recherche de l'établissement dans la discipline dont l'étudiant a suivi les enseignements de spécialité en troisième année (L3), ou dans le master *Professorat des écoles*. L'accès à divers masters professionnels (*Métiers du livre, Humanités et management...*) est également possible sur dossier.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Humanités* se présente comme une formation originale par la diversité de ses parcours et des enseignements qu'elle propose : son succès est une preuve de son rayonnement, mais pose désormais des problèmes de gestion de publics étudiants de plus en plus diversifiés et de leur poursuite d'études.

L'offre de formation a beaucoup évolué et s'est aujourd'hui stabilisée autour de quatre parcours d'importance inégale : le parcours *Humanités, lettres et sciences humaines*, ouvert à l'enseignement à distance, accueille la majorité des étudiants. Cette diversification a pour but de donner une véritable identité à la mention proposée à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense face à la multiplication des licences pluridisciplinaires *Humanités* en région Île-de-France et en France. Le projet pédagogique est original. Il s'appuie sur des enseignements de spécialité pris dans les disciplines partenaires qui ouvrent leurs enseignements aux étudiants de la mention *Humanités* (mutualisation d'unités d'enseignement) ; c'est un gage du sérieux des enseignements dispensés, mais cela engendre des difficultés pour les étudiants d'une licence pluridisciplinaire, mêlés à des « spécialistes » qui bénéficient d'enseignements complémentaires dans leur discipline. À côté du parcours principal (*Humanités, lettres et sciences humaines*), les trois autres parcours se présentent comme des déclinaisons plus spécialisées. Le parcours *Humanités classiques* est assimilable en première et deuxième années (L1 et L2) à un parcours de *Lettres classiques*, alors que les autres parcours sont davantage mutualisés. Les différents parcours obéissent à une architecture complexe et diverse qui s'avère dans son ensemble peu compréhensible. Toutefois, chaque parcours permet aux étudiants d'acquérir une solide culture générale et de développer des compétences transversales (rédaction, réflexion, expression écrite et orale, maîtrise d'une langue) à un haut niveau. Si les compétences sont bien identifiées, l'intitulé de la mention reste quant à lui peu lisible, car très vague.

Les dispositifs d'aide à la réussite réglementaires ou mis en place par l'établissement (tutorat étudiant, enseignant référent pour les L1, projet professionnel personnalisé, méthodologie universitaire dans le cadre des travaux dirigés, accès possible à une mise à niveau en français, aide aux étudiants handicapés) sont opportunément complétés par l'ouverture du parcours principal à l'enseignement à distance et par les nombreuses possibilités de réorientation à tous les niveaux qu'offre une formation pluridisciplinaire. Il conviendra à l'avenir de renforcer les dispositifs d'accueil et de suivi des étudiants de première année en particulier, compte tenu de la diversification des publics et d'une chute du taux de réussite en L1, L2 et même en L3, sans doute liée à une certaine « massification ». La mention accueille aujourd'hui dans ses quatre parcours plus de 240 étudiants en L1 en présentiel et un peu moins de 100 dans le cadre de l'enseignement à distance (EAD), mais le taux de réussite a suivi une courbe inverse de celle des effectifs (60 % en fin de L1 en 2007-2008, 49 % en 2010-2011 ; 100 % en 2007-2008 en fin de L2, 76 % en 2010-2011 ; 86 % en fin de L3 en 2007-2008, 71 % en 2010-2011). De gros efforts ont été réalisés, avec succès, pour favoriser la mobilité étudiante : les partenariats avec des universités étrangères sont nombreux et bien présentés aux étudiants, et le quart de la promotion de L3 envisage désormais un séjour à l'étranger.

L'insertion professionnelle des étudiants (10 %) est loin d'être négligeable pour une licence généraliste, mais pour l'essentiel les débouchés professionnels sont à rechercher après le master, ceux évoqués dans la fiche RNCP n'étant parfois pas accessibles après une licence ; la poursuite d'études est possible dans différents masters de l'établissement, l'articulation entre la formation et les masters étant préparée par une unité d'enseignement en L3. Le projet professionnel personnalisé est quant à lui présent sur les six semestres. Les dispositifs d'aide à l'orientation des étudiants paraissent trop peu importants au regard des enjeux d'une licence pluridisciplinaire et de la diversification de publics de plus en plus nombreux.

L'équipe de formation est évidemment considérable et fait appel à de multiples intervenants issus de nombreux départements. L'instance de pilotage actuel est assez succincte (un directeur assisté de quelques adjoints) au regard du nombre et de la variété des collègues mobilisés, et mériterait d'être complétée (professionnels, représentants d'étudiants...). Elle devrait laisser la place à un véritable conseil de perfectionnement afin d'assurer une meilleure coordination de la formation, comme annoncé dans le dossier. La part des intervenants professionnels est très faible (voire inexistante pour certains parcours), mais la licence fait déjà appel à de multiples départements en interne. La mention a beaucoup évolué depuis sa (récente) création : elle a cherché son équilibre et les processus d'autoévaluation et d'évaluation des enseignements à travers de nombreux questionnaires (papier et en ligne), bien maîtrisés par l'instance de pilotage, l'ont aidée dans cette voie.

- Points forts :
  - Dynamisme de la formation et variété des parcours.
  - Qualité des enseignements proposés.
  - Pilotage volontariste.
- Points faibles :
  - Flux étudiant difficiles à maîtriser corrélés à une baisse du taux de réussite.
  - Architecture et intitulé peu lisibles de la mention.
  - Débouchés hors masters à l'issue de la licence insuffisamment identifiés.

## Recommandations pour l'établissement

Pour ne pas être victime de son succès et remédier à une chute du taux de réussite, la formation pourrait apporter une plus grande attention à la maîtrise des flux étudiants et renforcer le suivi des étudiants, en particulier en L1. Les équilibres et les relations entre les parcours gagneraient à être clarifiés. L'étude du devenir des étudiants après la formation permettrait sans doute également de continuer à faire évoluer cette dernière et de mieux identifier ses débouchés. Ces derniers pourraient également être mieux présentés aux étudiants tout au long de leur parcours, et en particulier en première année, où les dispositifs d'accueil et les dispositifs d'aide à la réorientation devraient être développés. Enfin, la mise en place du conseil de perfectionnement et d'orientation annoncée dans le dossier est absolument nécessaire.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement

**Responsable de la formation :**

**NOM Prénom** BRECHET Christophe

**Email** [christophe.brechet@u-paris10.fr](mailto:christophe.brechet@u-paris10.fr)

**Observation liminaire**

L'équipe de formation de la Licence Humanités remercie l'AERES pour le travail d'expertise mené, mais regrette que les éléments fournis dans le dossier, que les rédacteurs du dossier d'habilitation ont voulu aussi précis que possible, n'aient été pris que partiellement en compte, quand ils n'ont pas été complètement passés sous silence, aussi bien dans la présentation de la formation que dans l'analyse qui suit cette présentation. Les critiques apportées sont recevables quand elles révèlent des manques de la formation ou des améliorations possibles (la suite des observations montrera que l'équipe de formation de la Licence Humanités sait gré aux experts de plusieurs critiques constructives). En revanche, nous tenons à affirmer d'emblée notre désaccord avec certaines remarques, qui sont formulées au mépris des éléments fournis dans le dossier. Les formules employées laissant penser à plusieurs endroits que ces éléments n'ont pas été fournis, nous avons souhaité, dans la présente réponse, rappeler ces éléments.

Une évaluation rigoureuse ne saurait se construire sur la négation des éléments fournis, sans que ces derniers soient discutés, à défaut d'être mentionnés. L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a demandé à l'AERES, dans la procédure prévue à cet effet, que les nombreuses erreurs factuelles soient corrigées dans le rapport initial de l'expert. L'AERES a d'ores et déjà corrigé un certain nombre d'erreurs : nous lui en sommes reconnaissants.

**1/ Observations portant sur la rubrique « PRESENTATION DE LA MENTION »**

La « Présentation de la Mention » évoque le parcours 1 (parcours général « Humanités, lettres et sciences humaines ») et assimile le parcours 2 (« Humanités classiques ») à « un parcours de lettres classiques ». Il conviendrait ici d'être plus précis : tout le dossier fourni explique en quoi ce parcours se distingue des traditionnelles Licences de lettres classiques, exsangues dans presque toutes les universités quand elles n'ont pas purement et simplement fermé. Par sa souplesse, le parcours 2 entend replacer les études classiques dans une nouvelle dynamique en les réinscrivant dans le champ des humanités et en permettant de concilier une solide formation en grec ancien et/ou en latin et de multiples options de spécialisation en troisième année. La formation accueille en 2012-2013 presque un groupe complet d'étudiants en L1, ce qui est encourageant. Les deux autres parcours (parcours 3 « Humanités et arts du spectacle » et parcours 4 « Humanités, droit, économie, gestion ») ne sont pas détaillés dans la « Présentation de la Mention », et sont réduits par la suite à des « déclinaisons plus spécialisées » et à des parcours « davantage mutualisés », sans que le rapport précise à aucun moment leur ambition, leur contenu et leur fonctionnement.

Par ailleurs, si le parcours 1 est à l'heure actuelle celui qui accueille le plus grand nombre d'étudiants, il convient de préciser les équilibres qui se dessinent à partir des capacités d'accueil des 4 parcours sur APB (respectivement 87, 35, 53 et 53 places). Le parcours 4, en 2012-2013, a accueilli au final 70 étudiants, rattrapant presque le parcours 1.

Nous rappelons également que le projet de la Licence Humanités doit être replacé dans un contexte national et international de chute des effectifs dans les licences mono-disciplinaires en lettres et sciences humaines, et traduit la volonté de développer à l'université une filière d'excellence qui soit une alternative aux formations sélectives dispensées dans les CPGE et dans les Ecoles/IEP.



## 2/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

### Appréciation globale

Nous regrouperons nos remarques autour de 4 points principaux, plutôt que de répondre de façon linéaire à l'évaluation :

#### A/ Sur le projet pédagogique

Nous remercions les experts d'avoir reconnu dans la Licence Humanités une « formation originale » et dont le « succès » est « une preuve de son rayonnement ». Cette prise en compte de l'originalité du projet pédagogique et du résultat de la diversification des parcours (qui donne « une véritable identité à la mention proposée à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense ») est pour nous une reconnaissance de la pertinence de la formation proposée et de sa place légitime dans le paysage des formations en Ile-de-France : figurent dans les points forts « le dynamisme de la formation et la variété des parcours » et « la qualité des enseignements ». La note attribuée par la suite pour le projet pédagogique (B) nous semble peu compatible avec cette analyse, et s'appuie sur plusieurs remarques contestables :

(1°) Avant de passer en revue ces remarques, nous rappelons que l'architecture de la Licence Humanités respecte en tout point l'Arrêté Licence de 2011, en permettant à l'étudiant de se spécialiser progressivement et d'accéder de plein droit et avec les prérequis voulus à des Masters.

(2°) L'expert reconnaît que les éléments de spécialité dispensés sont « un gage de sérieux », mais ajoute aussitôt (P. 3) : « **mais cela engendre des difficultés pour les étudiants d'une licence pluridisciplinaire, mêlés à des « spécialistes » qui bénéficient d'enseignements complémentaires dans leur discipline** ». Cette affirmation ne tient pas compte de ce qui est exposé dans le dossier : l'évaluation de la formation par les étudiants n'a révélé de difficulté que pour les cours de LV (cf. p. 17), laquelle a été corrigée par une modification des maquettes LMD3.

(3°) Plus grave, selon l'expert (P. 3) : « **les différents parcours obéissent à une architecture complexe et diverse qui s'avère dans son ensemble peu compréhensible** » : La complexité de la formation est indéniable, mais la précision « qui s'avère dans son ensemble peu compréhensible », sans explication, nous semble infondée (nous avons demandé qu'elle figure dans les erreurs factuelles) : les pages 26-28 du dossier rendent compte de l'architecture d'ensemble (4 parcours clairement identifiés – la variété des parcours figure dans les points forts de l'évaluation – avec un fonctionnement analogue, aboutissant à des options de spécialisation en L3), et la demande croissante de la formation par les étudiants, à tous les niveaux (L1, L2 et L3), montre qu'ils en comprennent l'architecture. Les 4 parcours, qui reposent sur des combinaisons disciplinaires précises, débouchent sur des spécialisations non moins précises. Enfin, l'analyse des flux d'étudiants après le lycée montrent que ces derniers recherchent de plus en plus des formations où ils puissent faire des choix en fonction de leur projet de poursuites d'études : la complexité de la maquette, dans cette perspective, constitue un facteur d'attractivité pour la formation. Nous veillons, à chaque semestre, à aider les étudiants dans leurs choix pédagogiques, en fonction de leur projet d'études.

(4°) Par ailleurs, **l'expertise ne cite pas les options de spécialisation offertes dans chacun des parcours**, lesquelles ont été mises en place en concertation avec les responsables des Masters qui se félicitent d'accueillir, après la L3, les étudiants

issus de la Licence Humanités. Ce système d'options exigeantes en L3 est précisément ce qui différencie la Licence Humanités des formations pluridisciplinaires parisiennes tendues exclusivement vers l'acquisition d'une culture générale à valoriser dans les concours de formations sélectives. Il n'est pas question de nier que la Licence Humanités apporte à ses étudiants cette culture générale, mais telle n'est pas sa seule ambition : plus encore que d'assurer l'acquisition de cette culture et le développement « des compétences transversales (rédaction, réflexion, expression écrite et orale, maîtrise d'une langue) à un haut niveau », la formation permet à l'étudiant de se spécialiser grâce à un système unique d'options en L3, qui n'est guère relevé. Les poursuites d'études, intégralement renseignées, montrent l'efficacité de ce dispositif.

(5°) Tout en reconnaissant l'originalité de la formation et sa « véritable identité », **l'expert suggère que « l'intitulé de la mention reste quant à lui peu lisible, car très vague »**. Cette affirmation, laconique, nous semble contraire aux éléments fournis dans le dossier (p. 44-45, consacrées précisément à ce point). Il nous semble important de les rappeler ici : « Si, au début de LMD2, la Licence Humanités était encore une jeune formation, à l'intitulé atypique, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Depuis plusieurs années, une vaste campagne de promotion de la formation a été menée pour expliquer aux lycéens et aux étudiants ce qu'est la Licence Humanités. Nous avons assuré de nombreuses présentations dans les lycées et sur les salons, répondu systématiquement aux questions sur les forums (notamment sur le Forum "Etudes Littéraires", où la discussion sur la Licence Humanités est une des plus suivies). La Licence Humanités a également fait l'objet de reportages dans les médias. Le 20 octobre 2011, dans un supplément du Journal Le Monde consacré aux "Universités et Grandes Ecoles : voir grand avant de se spécialiser", un long article a été consacré à la Licence Humanités ("La Licence Humanités, la prépa façon Nanterre"). A la suite de cet article, nous avons été contactés par de nombreuses CPGE, y compris de province, pour signer des conventions. Le 18 octobre 2012, la Licence Humanités a également fait l'objet d'un reportage dans le cadre du Journal Télévisé de France 2, montrant comment l'Université avait réussi à proposer de nouveaux cursus. Ces deux reportages, alliés aux interventions des enseignants et aux nombreuses présentations que nos étudiants assurent dans leur lycée ont fait de la Licence Humanités une formation mieux connue. La création de cursus reprenant cet intitulé ("Humanités et Sciences", etc.) contribue également à rendre l'intitulé moins surprenant qu'il ne l'était au moment de la création de la Licence. Le travail se prolonge également au niveau du Master "Humanités et management", qui a valu à l'Université Paris Ouest un trophée remis par Madame la Ministre, Geneviève Fioraso. Il se poursuit également par la programmation, sur l'esplanade de la Défense et en partenariat avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine et Defacto, de conférences intitulées "Questions d'humanités", dont l'objectif est de montrer à la société (salariés de la Défense et société civile) le regard que les humanités permettent de porter sur l'actualité ». La demande croissante des lycéens et des étudiants témoigne, nous semble-t-il, de la lisibilité de la mention – indirectement reconnue par l'expert lui-même quand il parle de la « véritable identité » de la Mention et du « succès » qu'elle rencontre. Le refus de prendre en compte le travail mené par l'équipe de formation pour promouvoir l'intitulé ne peut, en l'état, être interprété que comme une pétition de principe (le mot « humanités », au XXIe siècle, ne serait plus compréhensible). Quel est, alors, l'intérêt de demander à une équipe de formation ce qui a été fait pour prendre en compte un point signalé comme faible dans l'évaluation précédente si, quels que soient les éléments apportés (non signalés dans l'expertise), l'avis est déjà tranché ? Nous ajoutons que les Masters « Humanités classiques » et « Humanités et industries créatives » ont

eux aussi été évalués par l'AERES, et que les expertises ne font à aucun moment référence à une quelconque manque de lisibilité de la mention. La conception du Master « Humanités et management » (habilité en 2012 pour 7 ans) avec les entreprises n'avait pas posé non plus le moindre problème d'intitulé. Nous rappelons enfin que l'intitulé « humanités » est tout à fait lisible dans un contexte international, où des cursus analogues existent depuis fort longtemps (« Classics », « Humanities » ou « Liberal Arts » dans le monde anglo-saxon, « Studi classici » en Italie, « Humanidades » en Espagne, etc.).

Un dernier élément mérite d'être apporté dans le débat sur l'intitulé de la formation : la mention « humanités » figure dans la liste des mentions de Licence et de Master soumise au CNESER, ce qui semble suggérer qu'elle a pleinement sa place dans l'offre de formation LMD3.

**(6°) P. 3 : « le projet professionnel personnalisé est quant à lui présent sur les 6 semestres ».** La notion de « projet professionnel personnalisé » ne recouvre pas ce qui est présent sur les 6 semestres : a) soit un « Parcours personnalisé » offrant une large gamme de cours d'ouverture en fonction du projet d'études de l'étudiant. Ce parcours personnalisé se distingue très nettement des « options de spécialisation » disciplinaire de L3 ; b) soit la préprofessionnalisation, qui permet à l'étudiant de réaliser un « Projet personnel encadré » (cf. description pages 36-37). Dans les deux cas, il n'y a pas de réduction à une spécialisation disciplinaire, une des ambitions de la Licence Humanités étant précisément de permettre à l'étudiant de construire son projet professionnel sur les 6 semestres.

**(7°) Enfin, la présence limitée des professionnels dans la formation est présentée comme très faible.** Dans le cadre d'une Licence pluridisciplinaire en LSHS, les professionnels ne sont recrutés que dans les modules où leur présence nous semble pertinente : « Atelier corps et voix » (une comédienne), Option « Métiers du livre » (professionnels de l'édition, de la librairie et de la bibliothèque), Option « Journalisme » (deux journalistes), option « Communication ». Toutes les disciplines étant représentées à Paris Ouest, les cours disciplinaires sont, eux, logiquement confiés à des enseignants-chercheurs plutôt qu'à des professionnels.

En l'état, l'analyse de l'expert repose sur un nombre trop élevé d'omissions et d'erreurs factuelles pour que la note « B » reflète le projet pédagogique tel qu'il a été transmis. Nous retenons en revanche que la complexité de la formation doit s'accompagner d'une attention particulière pour que cette force ne se transforme pas en inconvénient, et nous veillerons à ce que l'architecture des parcours, dont la variété est soulignée comme une force de la formation, soit directement perceptible par les étudiants. Nous avons d'ores et déjà proposé, dans les livrets, des présentations abrégées qui permettent d'appréhender d'emblée la structure d'ensemble.

## **B- Sur la réussite des étudiants**

La réussite des étudiants en Licence est une préoccupation que partagent tous les responsables de formations, et l'expert souligne à juste titre la nécessité pour l'Université de réduire l'échec en Licence. Pour autant, il faut faire une analyse correcte des raisons de l'échec des étudiants à l'Université, notamment en première année.

Comme il est relevé, la Licence Humanités attire de plus en plus d'étudiants en première année, signe qu'elle correspond à une demande forte chez les lycéens. On ne peut pour autant parler de « massification » : les capacités APB ont été fixées par l'Université de façon à permettre l'accès à la formation à un nombre significatif de lycéens (environ 230), loin des publics excessivement réduits des doubles Licences sélectives de Paris *intra muros*. Malgré leur nombre croissant, les étudiants sont toujours aussi bien accueillis et le resteront : les groupes de TD n'excèdent pas 35 étudiants, et l'accueil et l'encadrement des primo-entrants est une de nos priorités. Le dossier précise l'ensemble des dispositifs en place et des propositions innovantes (comme le système de parrainage des primo-entrants par les étudiants de L2 et L3), qui ne sont même pas relevées. La préconisation de l'expert (« Il conviendra à l'avenir de renforcer les dispositifs d'accueil et de suivi des étudiants de première année en particulier ») ne rend pas justice, nous semble-t-il, aux dispositifs déjà en place, qu'il est toujours possible d'améliorer, mais qui ont le mérite d'exister depuis la création de la Licence. Dans les années qui viennent, nous proposons de renforcer les dispositifs prévus en mettant en place une série d'actions spécifiques à chacun des 4 parcours, ce qui sera facilité dès lors que chacun des parcours sera coordonné par un responsable.

**P. 3 et 4**, on peut relever ces mots : « compte tenu de la diversification des publics et d'une chute du taux de réussite ». La chute nous paraît relative, notamment pour la L3 où le chiffre de réussite pour 2011-2012 était connu au moment de l'envoi du dossier et à disposition de l'expert (98,3%). **La chute du taux de réussite pour la L3 se trouve donc être inexacte.** Nous ajoutons le chiffre de réussite 2012-2013 pour la L3 Humanités, qui est désormais connu : 90,56% des étudiants ont d'ores et déjà validé leur L3 parcours général à la première session (les autres se présenteront à la deuxième session, en septembre 2013). Pour la L2, le taux a certes baissé, mais il se stabilise aux alentours de 75% depuis 3 ans (77,7% en 2009-2010, 76,6% en 2010-2011, et –chiffre confirmé par le pilotage, 76,79% en 2011-2012 pour la L2 Humanités). Si l'on reconnaît donc une baisse du taux de réussite depuis le lancement de la formation, cette baisse est relative, notamment pour la L2, et doit être corrélée, en ce qui concerne la L1, à l'accueil d'étudiants qui n'ont pas les prérequis. Un exemple suffira : en 2012-2013, 8% de lycéens issus de bacs professionnels et technologiques ont été admis en L1 Humanités à l'issue de la procédure APB, alors même qu'ils avaient reçu un avis défavorable dans le cadre de la procédure d'orientation active. Les études réalisées par le pilotage (Comparaison des primo-entrants en L1 en 2009/2010 et des diplômés de licence L3 en 2011/2012) montrent que les étudiants issus d'un bac professionnel ou technologique n'ont aucune chance de valider leur Licence Humanités en 3 ans, et qu'ils ne passent pas le cap de la première année. Si l'on se soucie un tant soit peu de ces étudiants et de leur parcours d'études, **on ne peut que leur déconseiller, comme nous le faisons, de s'inscrire en Humanités.** Les étudiants qui parviennent à valider de justesse la L1 se retrouvent souvent en situation d'échec en L2, ce qui explique un taux de réussite de l'ordre de 75% (qui, eu égard à la difficulté de la formation et comparé aux taux de réussite dans les autres Licences, reste tout à faire honorable). Un travail particulier sera fait pour que le taux de validation de la L2 augmente, dans les années à venir.

Nous insistons toutefois sur le fait que la Licence Humanités, dans sa conception même, s'adresse à des étudiants capables de suivre chaque semaine entre 25 et 30h

de cours de spécialistes. Elle s'adresse donc à un profil solide de lycéens, désireux de suivre une formation renforcée – et qui se tourne généralement vers des CPGE ou des doubles Licences sélectives des universités parisiennes. Nous aurions apprécié que l'expert reconnaisse, ne serait-ce qu'une fois, que la Licence Humanités avait tout de même réussi jusqu'à présent, en l'absence de sélection, à conduire à la réussite un pourcentage d'étudiants (proche de 50% en L1, 75% en L2 et 100% en L3) qui, replacé dans la moyenne des universités françaises, est relativement bon.

Le paradoxe de la Licence Humanités, comme il est précisé dans le dossier, est celui d'une Licence qui nécessite la même vérification des prérequis que les formations analogues (CPGE et doubles cursus), mais qui ne peut pour l'instant le faire dès lors qu'elle ne figure pas dans la catégorie 4 sur APB. Tous les efforts ayant été menés pour dissuader les étudiants qui n'ont pas les prérequis de s'inscrire dans la formation (explicitation du niveau requis sur les fiches APB et sur le site, procédure d'orientation active rendue obligatoire sur APB, etc.), **la demande de basculement en catégorie 4 a été mûrement réfléchi**e. Le dossier fourni proposait une analyse extrêmement précise sur ce point (p. 11). L'objectif, rappelons-le, est que les places disponibles ne soient pas attribuées de façon aléatoire par APB : trop d'étudiants motivés nous font part chaque année de leur désarroi de ne pas avoir de place sur APB, qui accorde par ailleurs une place à des étudiants qui ont reçu un avis négatif dans le cadre de l'orientation active (avis purement consultatif dans la logique d'APB). Voici les mots du dossier transmis à l'AERES : *« Si l'on veut que la Licence Humanités de Nanterre (qui a un volume horaire équivalent, sinon supérieur, à celui des doubles cursus sélectifs proposés par d'autres universités franciliennes) trouve son public, son basculement en catégorie 4 devient indispensable. L'Université Paris Ouest continuera d'accueillir, en première année, un grand nombre d'étudiants, sans abaisser les quotas à 35 étudiants par parcours, comme le font la plupart des cursus sélectifs des autres Universités : la Licence Humanités a en effet pour ambition de former un nombre significatif d'étudiants (la capacité actuelle en L1 sera maintenue), afin de continuer à promouvoir le profil des étudiants formés aux humanités. L'examen du dossier des lycéens permettra de s'assurer qu'ils accèdent au cursus avec les pré-requis »*.

L'absence totale de référence à notre analyse dans le rapport de l'expert, couplée à des indications démenties par les faits sur une baisse supposée généralisée du taux de réussite (nous avons, là encore, demandé une rectification au titre des erreurs factuelles), nous semble extrêmement préjudiciable à la formation, et contraire à la déontologie de l'évaluation, qui doit prendre en compte l'intégralité des données, et au moins les discuter, quitte à exprimer explicitement un désaccord de vues. Le souci de l'encadrement et de la réussite des étudiants a été constant depuis la formation de la Licence Humanités, et le portrait brossé à grands traits d'une « massification » du cursus, avec toutes les images induites, est contraire à la réalité de l'accueil.

Nous tenons en tout cas à assurer l'AERES que l'attention portée à la réussite des étudiants restera bien évidemment une priorité absolue dans les années qui viennent.

### **C- Sur les poursuites d'études**

L'équipe de formation est particulièrement choquée de voir figurer dans les points faibles (P. 4) : « **Débouchés insuffisamment identifiés** » (appréciation corrigée, après la procédure de signalement des erreurs factuelles, en : « **Débouchés hors Master à l'issue de la licence insuffisamment identifiés** ») : L'Appréciation globale ne comporte pas d'analyse qui vienne étayer cette appréciation négative au sein des points faibles, appréciation que contredisent les éléments fournis : les pages 38 à 40 exposent des débouchés parfaitement identifiés. La Licence Humanités est, à notre connaissance, une des rares formations à avoir organisé **le suivi des étudiants sur l'ensemble des promotions**. Tous les taux de poursuites d'études et formations accessibles sont renseignés. L'absence de prise en compte de ces éléments a conduit l'évaluateur à attribuer un B (note qui, dans les rapports des autres formations, est attribuée aux formations qui ne connaissent pas le devenir de leurs étudiants). Nous souhaitons également que soit corrigée la phrase : « **L'étude du devenir des étudiants après la formation permettrait** sans doute également de continuer à faire évoluer cette dernière et de mieux identifier ses débouchés » (cette étude ayant été réalisée et portée à la connaissance de l'expert).

Nous rappelons qu'en l'absence d'un suivi organisé par l'Etablissement (qui sera effectif sous LMD3), le directeur de la Licence Humanités a organisé le suivi des étudiants après leur sortie de Licence afin de connaître les poursuites d'études. Pour mémoire : « 1- En janvier 2011, nous avons testé pour la première fois un questionnaire en ligne auprès des deux premières promotions d'étudiants sortis de la formation (diplômés de L3 en 2009 et en 2010). Le taux de réponse a été de 90%. 2- En janvier 2013, deux enquêtes ont été lancées auprès des deux promotions suivantes :

- a) La première enquête a été adressée aux étudiants qui ont obtenu leur Licence en juin ou septembre 2011. Elle permet de suivre leur parcours sur les deux années qui ont suivi leur diplomation. Le taux de réponse est pour l'instant de 84% (42 sur 50 contactés).
- b) La seconde enquête a été adressée aux étudiants qui ont obtenu leur Licence en juin ou septembre 2012. Elle permet de suivre leur parcours à l'année n+1. Le taux de réponse est pour l'instant de 83,33% (50 sur 60 contactés) ».

Les résultats de ces enquêtes sur le devenir des 4 premières promotions de diplômés de L3 de la Licence Humanités figurent dans le dossier, avec la liste de l'ensemble des formations auxquelles nos étudiants ont eu accès. Ce refus d'accepter qu'une formation universitaire propose à ses étudiants des poursuites d'études diversifiées interpelle. Est-il, en somme, reproché à la Licence Humanités d'offrir trop de débouchés à ses étudiants ? Ferait-on le même reproche aux CPGE ou aux formations pluridisciplinaires dispensées par les Ecoles ou les IEP ? Faut-il en conclure que les formations de Licence, à l'Université, ne doivent pas être trop ambitieuses et s'en tenir à un débouché unique ? Encore une fois, la Licence Humanités a été conçue pour dispenser une formation pluridisciplinaire de haut niveau et permettre une spécialisation progressive de l'étudiant en vue de son accès à de multiples Masters, grâce à la collaboration avec l'ensemble des disciplines représentées sur le campus de Paris Ouest. Elle a été habilitée par le Ministère avec ce cahier des charges : il semble paradoxal de l'évaluer en dehors de ce cadre.

L'arrêté Licence de 2011 rappelle que « La licence prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études de son titulaire » (article 2). La Licence Humanités n'ayant pas, comme les Licences professionnelles, un objectif d'insertion professionnelle à Bac+3, l'insertion professionnelle des diplômés se fait précisément par le biais de la poursuite d'études.

## D- Le pilotage

Le pilotage de la Licence Humanités est salué par un A (« pilotage volontariste »), ce dont nous remercions l'expert. Le pilotage est cependant présenté comme insuffisant (un directeur et des adjoints), et devrait, selon l'expert, laisser la place à un conseil de perfectionnement : c'est exactement ce qui est proposé dans le dossier, après le rappel de l'augmentation de l'équipe de pilotage ces dernières années.

**P. 3 : « L'instance de pilotage est assez succincte (un directeur assisté de quelques adjoints) au regard du nombre et de la variété des collègues mobilisés ».** Les éléments fournis sur le pilotage à la page 40 du dossier permettent d'infirmer cette remarque : l'instance de pilotage repose sur une direction double (un directeur et un directeur adjoint), 4 directeurs en charge chacun d'un domaine particulier, 1 coordinateur dans chacun des départements associés, 2 responsables de l'information aux étudiants et professeurs de lycée et CPGE ; en outre, une directrice de la Licence Humanités à distance. A l'avenir, afin d'en renforcer la cohérence, chacun des parcours sera coordonné par un directeur.

**P. 3 : « Elle [= l'instance de pilotage »] devrait laisser la place à un véritable conseil de perfectionnement afin d'assurer une meilleure coordination de la formation » / P. 4 : « Enfin, il serait souhaitable de mettre en place un conseil de perfectionnement ».** Ces engagements sont présents dans le dossier (les pages 41 et 42 détaillent même la composition et les missions de ce Conseil), si bien que les formules ne doivent pas laisser penser que cette obligation n'a pas été prise en compte (« elle laissera la place » / « un conseil de perfectionnement sera mis en place »). Nous remercions l'AERES d'avoir corrigé ces éléments dans la seconde version de la fiche.

Dans le cadre de la visite de l'établissement par l'AERES (26/06/2013), nous avons pu discuter du pilotage de la formation avec trois experts. Le sentiment d'appartenance des étudiants étant déjà effectif chez ces derniers, nous veillerons, durant LMD3, à fédérer davantage l'équipe enseignante, répartie sur 5 UFR, en favorisant les réunions et retours d'expériences des enseignants.

Nous remercions également le rapport d'expertise d'avoir souligné la bonne maîtrise des processus d'auto-évaluation et d'évaluation des enseignements, lesquels sont, comme il est indiqué, un outil précieux pour faire évoluer la formation.

### Points forts

Nous remercions l'AERES pour la reconnaissance du travail effectué par l'ensemble de l'équipe de formation. Nous sommes sensibles aux points positifs relevés, mais l'absence de prise en compte de beaucoup d'éléments du dossier a pour résultat, nous semble-t-il, que ces points positifs se trouvent noyés dans une appréciation d'ensemble qui ne semble pas rendre justice aux efforts collectifs déployés pour proposer une formation originale et de qualité.

### Points faibles

Nous avons signalé, plus haut, notre désaccord sur les trois points faibles :

**1-« flux étudiants difficiles à maîtriser corrélés à une baisse du taux de réussite ».**

Cette « baisse » n'est pas une réalité pour la L2 et la L3, et le taux de réussite de L1 s'explique par l'arrivée dans le cursus de lycéens qui n'en ont pas mesuré la difficulté, malgré les mises en garde réitérées. Cf. l'avis motivé pour un basculement en catégorie 4 sur APB.

Les flux sont, eux, maîtrisés : ils augmentent à mesure que la formation, de mieux en mieux connue, est davantage demandée. On peut souligner ici la stabilisation des L1 grâce à un *numerus clausus* sur APB et des accès SESAME très contingentés ; et une augmentation de la L2 et de la L3 prévisible et donc anticipée à mesure que les années antérieures augmentent.

### 2-« architecture et intitulé peu lisibles de la mention ».

La réponse a été apportée plus haut. A aucun moment, le rapport, qui salue la variété des parcours et l'identité de la mention, ne précise pourquoi et pour qui l'intitulé ne serait pas lisible. L'augmentation constante des effectifs et les rapports créés avec certains établissements du secondaire montrent qu'il l'est pour les étudiants qui choisissent la Licence ; il l'est également pour les professeurs des lycées et des CPGE qui favorisent l'orientation de leurs élèves en Licence Humanités ; l'intitulé « humanités » n'a pas semblé illisible aux experts des deux mentions de Master proposés en création LMD3 (« Humanités classiques » et « Humanités et industries créatives ») pour compléter, au niveau M, le Master « Humanités et management ». Enfin, l'intitulé est lisible dans un contexte international (cf. *supra*).

### 3-« débouchés hors Master à l'issue de la licence insuffisamment identifiés »

La Licence Humanités étant la seule formation de Licence de Paris Ouest à avoir mis en place le suivi de ses étudiants depuis la toute première promotion, et l'ensemble des poursuites d'études ayant été renseignées dans le dossier, on ne comprend pas le sens de cette remarque (cf. argumentaire détaillé *supra*).

## 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Nous prenons acte des recommandations formulées, tout en rappelant qu'elles sont pour la plupart déjà mises en œuvre, comme l'expliquait le dossier :

- 1/ **L'amélioration de la réussite** ne passe pas par la maîtrise des flux et le suivi des étudiants (qui sont plus encadrés en Licence Humanités que dans n'importe quelle autre Licence : cf. bilan de l'application du plan Licence en L1), mais par la possibilité de vérifier les prérequis des lycéens à leur entrée dans la formation (cf. argumentaire détaillé *supra*).
- 2/ **L'identité des parcours** sera renforcée durant LMD3. Le dossier d'habilitation soulignait le travail de conception afin que les cours des différentes disciplines forment un ensemble plus cohérent, à l'intérieur de chaque parcours. Ce travail sera poursuivi, grâce à la coordination de chacun des parcours par un directeur.
- 3/ **L'étude du devenir des étudiants** après la formation sera menée plus finement, à travers l'enquête sur les métiers. Mais d'ores et déjà, la licence Humanités a mené une enquête très précise sur les poursuites d'études.
- 4/ **Les débouchés** sont d'ores et déjà présentés aux étudiants dès la première année, contrairement à ce que laisse entendre le rapport. Cela sera accentué en LMD3 (L1S1 « Les humanités au présent » et L1S2 « Les métiers »).
- 5/ L'engagement à mettre en place un **Conseil de perfectionnement** figurait dans le dossier.

## 3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous remercions l'AERES pour la reconnaissance du travail accompli. Le double « A » pour les dispositifs d'aide à la réussite et le pilotage de la Licence nous conforte dans l'idée que nous œuvrons pour le bien des étudiants.

Au vu des réponses que nous avons apportées :

- La notation du projet pédagogique (B) repose sur une analyse extrêmement partielle et, nous semble-t-il, orientée, des éléments fournis. Il eût été possible de souligner toutes les



améliorations possibles (cette amélioration permanente des formations est la raison même des échanges avec l'AERES) sans pour autant minimiser les qualités du projet pédagogique et en remplaçant le succès de la formation dans un contexte national de perte de vitesse des formations LSHS. Le B nous semble donc excessivement sévère.

- La notation de l'insertion professionnelle (B) n'est, elle, pas acceptable pour une formation qui a réalisé le suivi de l'ensemble des promotions depuis sa création et qui a communiqué tous les éléments pertinents à l'AERES.

L'équipe de formation poursuivra son travail en LMD3 de façon à améliorer la notation de la formation sur les 4 critères.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

